



Arret de mon commerce pret a porter

Par **barbie**, le **12/11/2008** à **21:35**

Bonjour

J'ai fait une creation d'entreprise en juin 2006,avec un bail 3./6./9..J'aimerais cesser mon activite pour des raisons familiales. Puis je arreter mon travail maintenant?

.Dois je attendre le mois de juin 2009 (a moins de vendre mon commerce avant...)ce qui fera 3 ans d'activité.?

Combien de mois de preavis dois je donner dans ce cas?

Ceci n'est pas stipulé dans mon bail.

Avec mes remerciements ,recevez mes meilleurs salutations.